

Période 1789-1880 : Apparition d'une classe paysanne

Extraits, citations

1// Les paysans et la propriété

« Les propriétés sont libres comme les personnes »

« Les propriétaires sont libres de varier à leur gré leurs récoltes et de disposer de toutes les productions de leur propriétés »

Décret du 28 septembre 1791 cité par Albert Soboul, problèmes paysans de la Révolution, 1789-1848

« Dans l'esprit des paysans, la jouissance des communaux et des droits d'usage leur conférait la propriété indivise* du fonds ; en les en privant, on opérait à ce compte, une véritable révolution juridique qui donnait à la propriété individuelle une extension conforme au droit romain, mais qui leur paraissait injuste.

Mais c'était en violation du droit écrit que le paysan imposait à la propriété individuelle des limites bien plus étroites encore : il avait droit « au pain », à l'existence par le travail et n'admettait pas que le propriétaire exerça un droit absolu sur la terre, instrument de production dont sa vie dépendait.

C'est à tort qu'on attribue à tous les paysans du XVIII^e siècle, à l'égard de la propriété, les idées de la bourgeoisie rurale**, qui singulièrement fortifiée par la Révolution, est demeurée la maîtresse à peu près incontestée des campagnes depuis que les ménagers et les manouvriers les ont désertées en masse. Cette conception coutumière de la propriété n'a même pas encore disparu aujourd'hui et, en dépit des lois, s'impose comme au XVIII^e siècle par les sanctions populaires attachées au mauvais gré***. »

Georges Lefebvre, les paysans du Nord pendant la Révolution Française, 1924

* ou « collective »

** les idées de la bourgeoisie rurale = devenir propriétaire individuellement de la terre

*** refus de la communauté paysanne qu'un fermier soit, contre son gré, remplacé par un autre

Les troubles agraires de 1848, qui se prolongent jusque 1851, constituent la dernière grande flambée communautaire. Paysans pauvres attachés à la communauté traditionnelle garante de leurs droits contre paysans aisés et notables ruraux qui avaient détourné à leur profit usages et communaux [...]

Ce ne fut pourtant qu'un combat d'arrière garde. Si la petite paysannerie représenta désormais une force politique avec laquelle il fallut compter, économiquement et socialement elle n'en était pas moins condamnée avec tout le système de la communauté traditionnelle fondée sur les biens communaux, les droits d'usage et la limitation de la propriété privée au profit de la collectivité. »

[...]

« L'agriculture nouvelle ne pouvait se développer que sur les ruines de l'ancienne paysannerie attachée à l'agriculture traditionnelle. »

Albert Soboul, problèmes paysans de la révolution 1789 – 1848, 1982

Ce droit d'usage "commun" (*la vaine pâture*) marquait donc en fait la limite du droit d'usage "privé" des terres céréalières : chaque cultivateur avait bien le droit de labourer, de semer et de récolter son grain sur « ses » champs mais, une fois levée la moisson, ces champs retournaient au domaine commun, et chacun pouvait alors y glaner et faire paître son troupeau »

[...]

« Avec la nouvelle rotation sans jachère (trèfle - blé suivi d'une culture dérobée de navet - orge), le bétail et donc les produits animaux et la production de fumier peuvent effectivement doubler. [...] Il n'est donc nullement exagéré d'estimer que le nouveau système permet de doubler aussi bien les productions végétales que les productions animales ».

Marcel Mazoyer et Laurence Roudart, L'histoire des agricultures du monde, 1997

« Chacun révisé les conceptions traditionnelles, l'achat d'une terre est un investissement dont la rentabilité s'amenuise. Le détenteur de capitaux va de plus en plus préférer les valeurs industrielles ou commerciales. Quelques grands domaines sont vendus par morceaux, le vendeur désirent accroître ses profits à la ville. Cette division des grands domaines contribue à accentuer la prépondérance de la moyenne propriété et par là même de la moyenne exploitation »

Jean-Pierre Polvent, L'homme et la terre dans l'arrondissement de Cambrai, 1973

2// Déqualifier le paysan... introniser l'agriculteur

Note : Les paysans sont le plus souvent appelés « cultivateurs » par les catégories sociales dominantes pour ne pas les froisser par l'emploi d'un terme considérés comme péjoratif.

« Notre agriculture n'arrivera à tout son développement que guidée, conseillée par la science : c'est à celle-ci de marcher en avant, de surmonter les obstacles, d'aplanir la voie et de la rendre d'un parcours assez facile pour que l'on n'hésite pas à l'y suivre : trouver, répandre, appliquer, telle est la devise du savant qui se voue aux études agronomiques. »

Pierre-Paul Dehérain (*agronome, 1830-1902*), *Annales agronomiques*, 1874

Les trois âges de l'agriculture

Il nous a semblé que, procédant du simple au composé, l'agriculture compte trois âges, qui sont la routine, l'art et la science.

La routine, c'est l'instinct agricole, c'est la tradition des siècles sur chaque terre. [...]

Le routinier ne lutte contre aucune difficulté. Il cherche à vivre, non à s'enrichir, et encore bien moins à nourrir le propriétaire du sol dont il est le fermier. Eh bien, cette insouciance, si condamnable au point de vue social, ne recèle-t-elle pas une sorte de philosophie illétrée, une résignation à son sort obscur, que la morale ne peut rigoureusement condamner ? [...]

Il n'est plus permis au cultivateur d'aujourd'hui d'être philosophe ou trop résigné ; il faut qu'il s'enrichisse bon gré mal gré, ou qu'il tente de le faire. Il n'y a place au soleil pour lui qu'à cette condition.

Le premier pas du progrès, au sortir de la routine, c'est l'art. L'art cherche à s'affranchir de la domination imposée par le sol à la routine. [...] Il dirige ses forces vers l'amendement du terrain, fortifie les terres maigres, divise celles qui sont trop compactes, pousse les unes et les autres vers la production des fourrages [...]

La science a une troisième manière de procéder. Au lieu de laisser le sol maître du cultivateur, comme le fait la routine, ou de le maintenir dans un relief aussi prudent qu'habile, comme dans l'art, elle aspire à le dominer de haute lutte ; elle le saisit corps à corps, l'étreint dans ses machines puissantes, le purge d'eau ou l'arrose à volonté ; le pulvérise, l'amende, l'engraisse et sollicite de lui des produits variés et incessants.

Dans ces savantes exploitations, le capital industriel est égal au capital agricole et quelquefois, il le dépasse ; et tandis que le capital de la routine est invisible, celui de la science agricole, manifesté par des hangars immenses, des cheminées d'usine, des chaudières, des chemins de fer intérieurs, une collection d'instruments agricoles les plus efficaces, et un bétail de grand prix, indique que le levier est aussi puissant que le sol et de nature à le faire mouvoir sous sa pression. Telle terre qui rapportait 5000 fr sous le régime de la routine en rapporte 100 000 sous celui de la science.

Ch. De Sourdeval, Président de la Société d'agriculture d'Indre-et-Loire

Journal d'agriculture pratique, de jardinage et d'économie domestique, 1868

De la représentation de l'agriculture

« Le plus grand défaut des cultivateurs en général [...] le plus dominant, est une grande apathie pour les intérêts généraux ; c'est un certain amour-propre qui le persuade qu'aucun autre de ses confrères ne lui est supérieur dans les précédés employés à l'exploitation du sol ; [...] c'est surtout un amour du merveilleux qui lui fait donner tête baissée dans tous les pièges.

« Les Comices ont pour but de combattre toutes ces mauvaises tendances ; les discussions qui se produisent dans leurs assemblées, et où la vérité se fait jour, rallient les cultivateurs autour d'un flambeau commun, éveillent l'attention de tous, et les préparent à l'émancipation intellectuelle et pratique.

« Les Comices sont considérés aujourd'hui comme les véritables défenseurs des intérêts agricoles. »

Aug. Desjars, Président du Comice de Guingamp

Journal d'agriculture pratique, de jardinage et d'économie domestique, 1851

De l'assolement quadriennal du perche

[...] L'agriculture est demeurée tellement stationnaire, que nous rougissons de la barbarie des pratiques culturales maintenant encore en usage dans la plus grande partie de la France.

Il ne nous paraît donc pas douteux qu'il faille appeler dans l'agriculture [...] le plus grand nombre possible d'agriculteurs instruits, remplissant à différents degrés le rôle d'ingénieurs agricoles, et faisant les essais, les recherches, les observations, - en un mot les études théoriques et pratiques nécessaires au progrès de la science.

[...] Comment donc les cultivateurs travaillant de leurs propres mains pourraient-ils, au moyen de comptes et d'évaluation quelques fois difficiles, peser les différents avantages de plusieurs combinaisons de cultures de d'assolements, et donner en connaissance de cause une préférence raisonnée à telle ou telle manière de s'y prendre ?

De Meckenheim, propriétaire aux Diorcères (Loir-et-Cher)

Journal d'agriculture pratique, de jardinage et d'économie domestique, 1851